

En Belgique, les pourboires aussi deviennent électroniques... mais ils n'ont pas la même valeur que les « tips » traditionnels : « Ils tombent dans le pot commun... et sont taxés »

SudInfo, publié le 26/05/2024

Les terminaux de paiement des restaurants peuvent proposer d'ajouter un pourboire à la note. Ces petits bonus n'ont cependant pas la même saveur que les 'tips' traditionnels pour les serveurs.

Les pourboires n'ont plus la cote et, surtout, plus la même valeur. Avec le succès des paiements électroniques, de plus en plus d'établissements disposent de terminaux de paiement qui offrent la possibilité aux clients de laisser un petit quelque chose. Que ce soit sous forme de pourcentages ou un montant précis de quelques euros.

Ce pourboire « électronique » n'a pas la même valeur symbolique. « Ici, ce n'est plus le merci à une personne précise », commente Luc Marchal, président de la Fédération Horeca Wallonie.

« Ça file dans la caisse globale, dans le pot commun qui peut ensuite être redistribué dans toute l'équipe. » Le pourboire n'a pas non plus la même valeur réelle.

« Ce pourboire, il est taxé et le personnel ne le reçoit donc pas comme il devrait le recevoir. » Le pourboire reçu en espèces est pourtant lui aussi taxé. « C'est vrai. Mais, évidemment, personne ne le faisait ! »

Des serveurs boostés

Cette nouvelle réalité n'est pas sans conséquence, dans un secteur qui peine déjà à recruter. « Un pourboire, cela encourage », commente Luc Marchal. « Les métiers de la salle, ce sont quand même des métiers qui sont exigeants. Donc le fait de recevoir un petit encouragement, même si c'est 1 €, ça fait plaisir aux personnes qui la reçoivent, et ça les booste. »

C'est pourquoi la Fédération Horeca Wallonie demande au prochain gouvernement de prévoir une défiscalisation des pourboires. Mais aussi plus globalement une baisse de la fiscalité sur le travail. « Ce serait une solution pour que nos travailleurs aient un salaire plus important. De cette manière, ils attendraient donc moins ces pourboires. »

À l'heure d'aujourd'hui, les gens voient que les prix sont affichés tout compris. Luc Marchal, Président de la Fédération Horeca Wallonie

D'autant qu'au-delà des pourboires rendus plus difficiles – ou, du moins, moins intuitifs – avec les paiements électroniques, la tradition s'est un peu perdue. « Les pourboires ne sont plus ce qu'ils ont pu être au moment où le personnel était payé au service. À l'heure d'aujourd'hui, les gens voient que les prix sont affichés tout compris. La tendance au fait de donner un pourboire à diminuer, indépendamment du fait que les gens paient de plus en plus électroniquement », confie Luc Marchal.

« D'ailleurs, même si on paie par carte, on a souvent l'une ou l'autre pièce qui traîne et que certains donnent en pourboire. »

Pour arrondir

Les pourboires classiques n'ont donc pas complètement disparu. « Quand on paie une bière 2,3 euros, on peut laisser 20 centimes par exemple, pour faire 2,5 euros. Si on va au resto et que la note est de 95 euros, des clients donnent 100. En fait, la tendance n'est plus au pourboire pour faire un geste supplémentaire mais plutôt pour arrondir le montant à payer. »

Face à la hausse des paiements électroniques, un autre phénomène s'observe ci et là : celui d'accorder une réduction aux clients qui paient en espèces et non par carte. « Mais là, on est clairement dans du travail au noir, ce qui n'est pas du tout la même chose », répond Luc Marchal.